

Respect des règles de l'art et formation adaptée : les facteurs-clé pour des réseaux optiques de qualité, pérennes et résilients

- Une **plateforme collaborative** au service de la filière optique
- Créée en **2009** pour identifier et lever les obstacles opérationnels au déploiement massif des réseaux optiques en produisant des outils pratiques d'intérêt multisectoriel
- Une plateforme **légitime** au travers de ses adhérents, les 5 principales Fédérations professionnelles de la filière optique fortes de **7500 entreprises** et **656 000 salariés**, et de la coordination de ses travaux avec l'ARCEP et le Gouvernement
- Une plateforme **ouverte** à tous les acteurs de la filière, au service de la filière
- Des **travaux** qui s'inscrivent dans les objectifs du **plan France Très Haut Débit**
- Des **livrables** en libre accès sur le site <https://objectif-fibre.fr/>



Objectif Fibre : feuille de route

- **Objectif Fibre** travaille à l'harmonisation et au respect des règles de l'art du déploiement des réseaux optiques et le raccordement des abonnés, pour garantir la qualité, la résilience et la pérennité de cette infrastructure.
Cet objectif de qualité est d'autant plus obligatoire dans un environnement avec de **multiples intervenants**.
- Les **facteurs-clés de succès** pour atteindre un tel objectif sont :
 - Une ingénierie conçue dans un objectif de pérennité à long terme
 - Un génie civil de qualité
 - Des composants (fibres, câbles et connectivité) répondant aux normes en vigueur
 - Un déploiement effectué selon les règles de l'art par des équipes formées au déploiement et au raccordement



Objectif Fibre : 4 axes de travail

- **Bonne Pratiques professionnelles** : recueillir et diffuser les règles de l'art en publiant des Guides des bonnes pratiques portant sur :
 - Un rappel du cadre réglementaire et des principes de déploiement
 - La revue détaillée des infrastructures mobilisables et des matériels à utiliser
 - L'étude de plusieurs cas concrets représentatifs des conditions opérationnelles, y compris la recette des installations
 - Les recommandations en terme de formation
- **Formation** : participer aux travaux permettant d'ajuster les offres de formation aux besoins du marché :
 - Référencement des Organismes de Formation le souhaitant selon un cahier des charges précis
 - EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) : EDEC Fibre Optique, EDEC du CSF Infrastructures Numériques
- **Normalisation** : veiller à l'adéquation entre normes et exigences opérationnelles
- **Communication** : diffuser les livrables Objectif Fibre et valoriser les métiers liées à la fibre optique



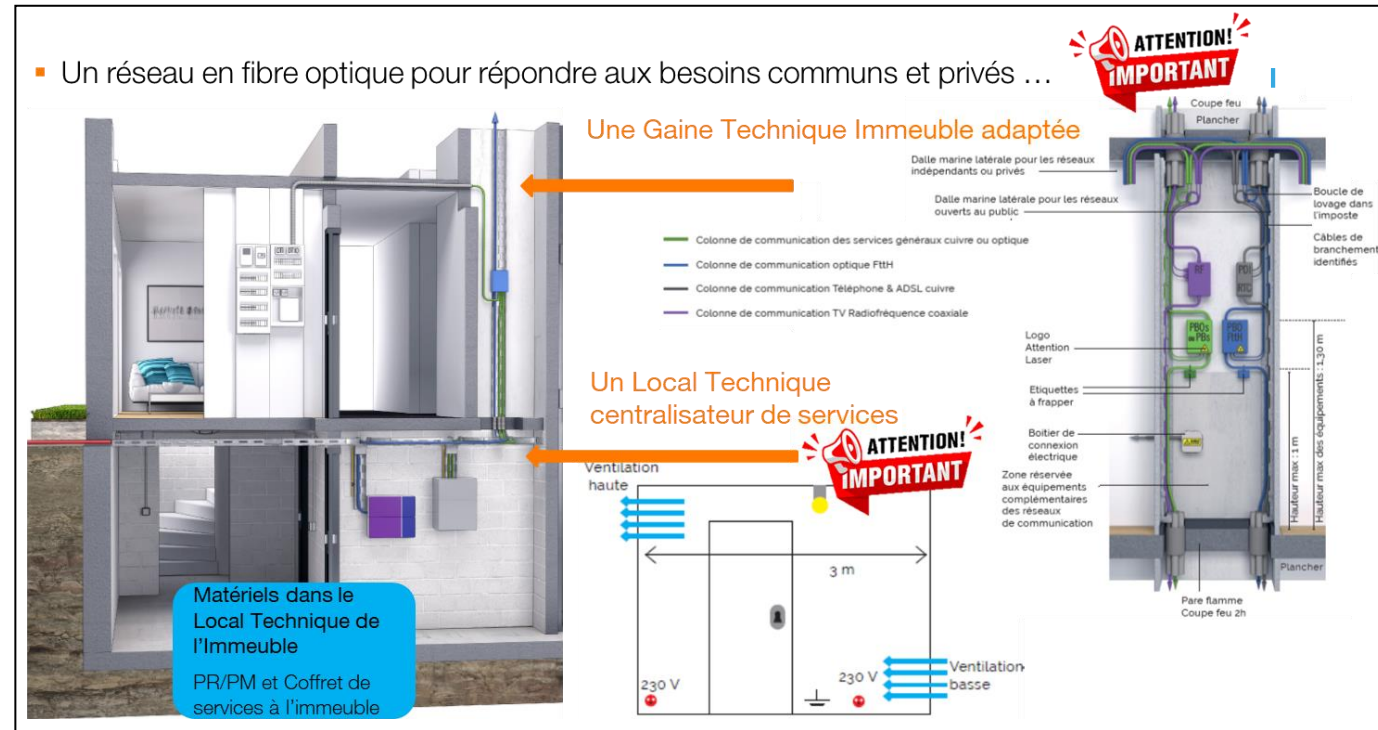
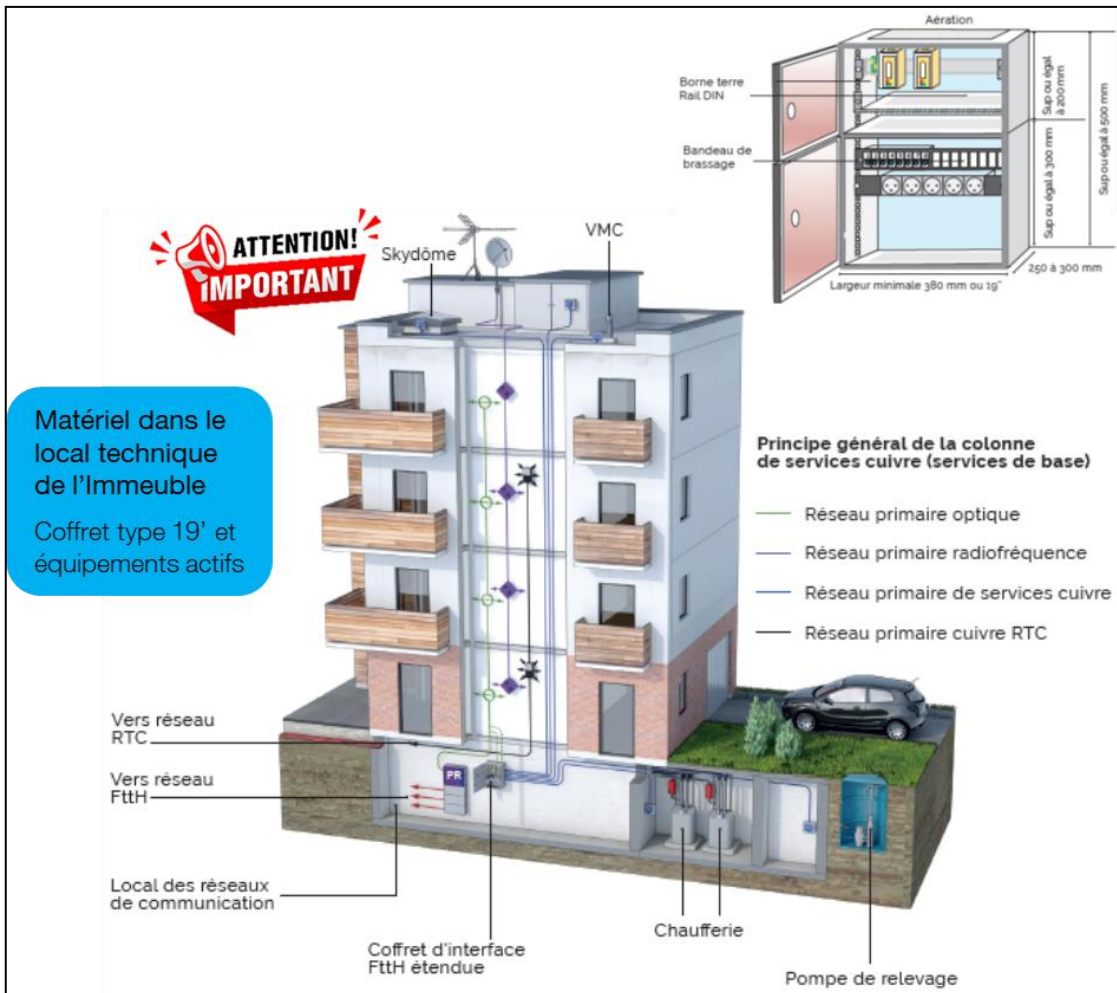


- Les réseaux optiques déployés en France par différents intervenants doivent être **homogènes et inter-opérables**.
- Il est indispensable que ces déploiements suivent un **seul et unique référentiel** en matière de règles de l'art
- Conscient de ces enjeux techniques et opérationnels, **Objectif Fibre** édite depuis **13 ans** des Guides des Bonnes pratiques Professionnels à destination des entreprises impliquées dans ces déploiements
- Ces Guides sont le résultat d'un **travail collectif** réunissant tous les parties prenantes (régulateur, pouvoirs publics (ANCT), opérateurs, installateurs, équipementiers, bailleurs, promoteurs et constructeurs immobiliers, intégrateurs, organismes de formation, associations (CREDO)...).





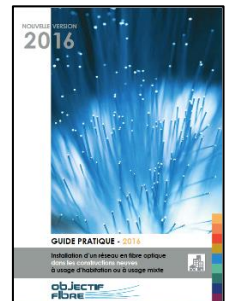
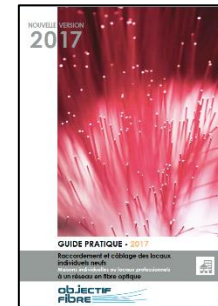
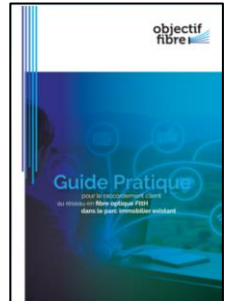
- Des Guides très didactiques pensés pour être utilisés par tous les intervenants du déploiement et du raccordement et comportant des **schémas explicatifs** très détaillés.



Objectif Fibre adresse dans ses Guides les différents segments des réseaux (déploiement et raccordement) et les différents types d'immobiliers (neuf, existant, résidentiel ou professionnels).

- **2022** : Raccordement au réseau FttH des locaux individuels résidentiels et professionnels (en cours)
- **2021** : Installation d'un réseau en fibre optique FttH dans les immeubles neufs ou rénovés, résidentiels ou mixtes
- **2020** : Raccordement client au réseau en fibre optique FttH dans le parc immobilier existant
- **2019** : Raccordement des locaux professionnels au réseau en fibre optique FttH
- **2018** : Raccordement des services généraux à un réseau de fibre optique mutualisé dans les constructions neuves
- **2017** : Raccordement des locaux individuels (à usage d'habitation ou professionnel) à un réseau en fibre optique
- **2016** : Installation d'un réseau en fibre optique dans les constructions neuves à usage d'habitation ou à usage mixte
- **2015** : Déploiement de la Boucle Locale Mutualisée sur support aérien

Guides disponibles sur le site : <https://objectif-fibre.fr/>



■ **Objectif Fibre** a lancé en 2022 l'Appli, « FttH Mode d'emploi » afin d'adapter ses Guides aux contraintes opérationnelles :

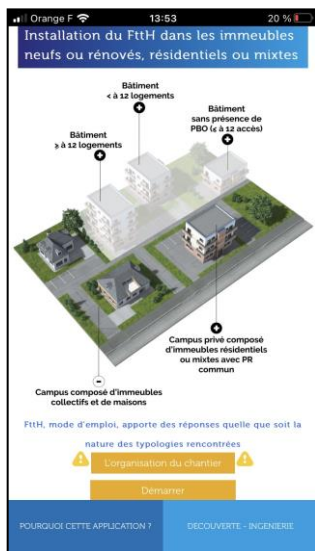
- Accès aux Guides numériques même hors connexion au réseau mobile
- Accès aux différents cas étudiés avec schémas (organisation du chantier, matériels, installation, recette)
- Accès au Guide source



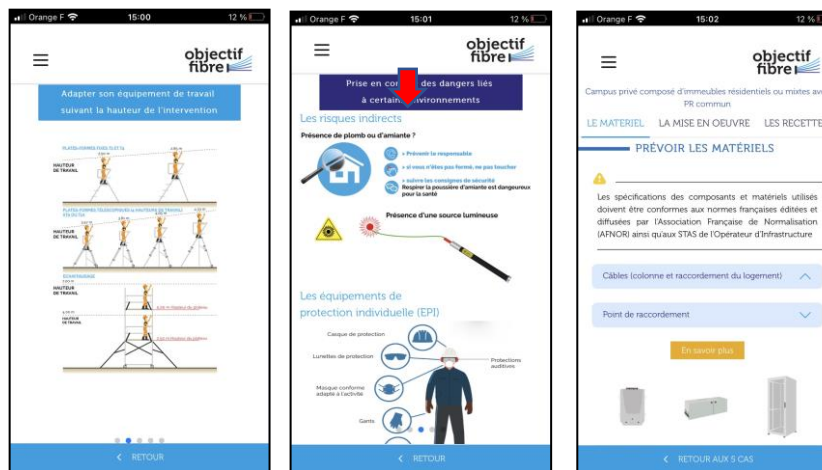
Etape 1 : cas étudiés



Etape 2 : choix du cas



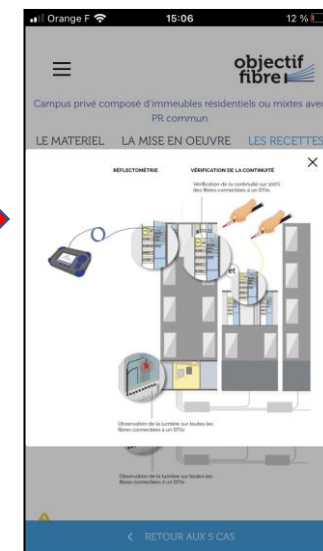
Etape 3 : organisation du chantier



Etape 4 : mise en oeuvre



Etape 5 : recette



Vidéo disponible sur <https://youtu.be/Wa0iPm1AWoY>

Appli disponible sur le site <https://ftthmodedemploi.fr>

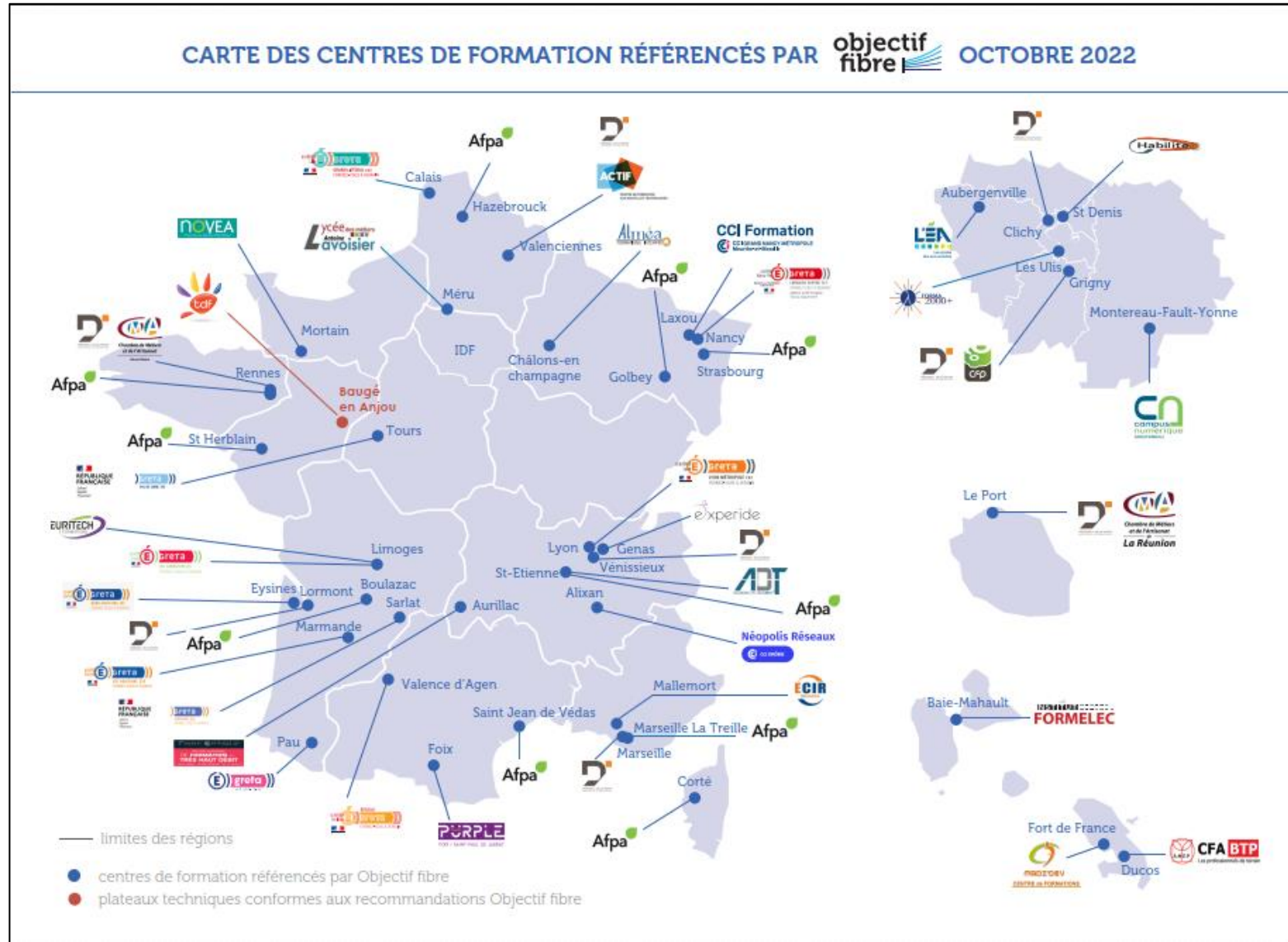


Formation :

- La réussite du plan France Très haut Débit pose un **défi majeur** en terme de formation
- La **maîtrise des règles de l'art** synthétisées dans les Guides Objectif Fibre est primordiale pour déployer les réseaux optiques avec le degré de qualité requis.
- **Savoir-faire** et des **savoir-être** doivent s'acquérir à travers des formations adaptées.
- **Objectif Fibre** déploie ses actions sur les sujets suivants :
 - Participation aux **EDEC** (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) :
 - Fibre Optique (2016-2019) : analyse des besoins, cartographie des métiers, outils de GPEC
 - CSF Infrastructures Numériques : en cours
 - **Référencement d'Organismes de Formation** sur la base des 4 critères suivants :
 - plateau technique,
 - profil des formateurs,
 - offres de formation,
 - volumes de formations dispensées



Formation : mailler le territoire



Normalisation

- La réussite du plan France Très haut Débit requiert de s'assurer de la **cohérence** entre les normes en développement à l'AFNOR et les besoins normatifs pour le bon déploiement des réseaux FTTH et à l'occasion de proposer la mise en chantier de nouvelles normes.
- Instances dans lesquelles Objectif Fibre intervient :
 - **AFNOR/UF 215** : Aspects électrotechniques des matériels de télécommunications - Interconnexion des appareils de traitement de l'information, :
 - **AFNOR/UF 86** : Fibronique (fibres, câbles, composants d'interconnexion, composants passifs, systèmes et composants actifs) :
 - **CENELEC** :
 - TC 86A : Optical fibres and optical fibre cables
 - TC 215 : Electrotechnical Aspects of Telecommunication Equipment



MERCI

<https://objectif-fibre.fr>

<https://ftthmodedemploi.fr>